

Compte-rendu de la réunion du 21/10/2019

Présents:

pour la CA PVM (Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne) :M. Xavier Vanderbise, Mme Valérie Olivier, M. Luc Lehart, M. Mathieu Desetres (représentant de Suez remplaçant de M. Morales)

pour le CDEB : M. Gérard Zappa, Mme Claire Coudière, M. Gérard Bizet

Nous remercions M. X. Vanderbise de nous recevoir.

Début de la réunion : 9h30

En préambule, M. Zappa signale à M. Vanderbise que les articles de presse parus dans La Marne et Le Parisien laissent penser que la somme évoquée est totalement dédiée aux travaux ce qui n'est pas le cas puisque le montant englobe le prix de l'étude. M. Vanderbise nous prouve sa transparence en nous présentant le mail qu'il a envoyé à la presse locale et qui effectivement détaille précisément le montant de la dépense.

Au cours de la réunion, les points suivants ont été abordés :

I – Le bassin de rétention du Bois Raffeteau :

Les vannes du bassin du bois Raffeteau ont bien été automatisées en juin 2019. La manœuvre est surveillée à distance mais la régulation du débit est faite sans intervention humaine. Mme V. Olivier nous précise que la dernière opération de curage a été effectuée au début des années 2000 et qu'il est envisagé une nouvelle opération à court terme. D'une manière générale les bassins de rétention se curent tous les 20 ans et la lourdeur administrative ainsi que le coût de l'opération sont loin d'être négligeables.

En amont du bassin du bois Raffeteau, sur le bassin versant, se trouvent les communes de Courtry, Chelles, Le Pin et Coubron. Le niveau de ce bassin et sa capacité de rétention sont également impactés par l'urbanisation (gestion des eaux pluviales) des communes limitrophes de Seine Saint Denis. A cet effet la CA PVM a obtenu au bout de 6 mois une réunion avec la DEA 93 (Direction de l'Eau et de l'Assainissement) mais la concertation se révèle très difficile et longue. Une étude est envisagée pour 2020, étude qui va porter sur la quantité des eaux déversées dans le ru de Chantereine ainsi que la qualité de ces mêmes eaux.

II – Réseaux d'eaux pluviales :

Concernant les réseaux, le représentant de Suez affirme que les réseaux actuels d'évacuation d'eaux pluviales sont suffisamment dimensionnés, à savoir pour une pluie décennale ; la pluie du 12 juin 2018 restant un évènement exceptionnel.

III – Techniques alternatives :

Le CDEB alerte M. Vanderbise sur le rapport Altereo qui préconise de privilégier les techniques alternatives :

1. Tout d'abord, la CA PVM nous propose une modification des règles de gestion des eaux pluviales : réduction de 10l/s/ha à 2l/s/ha sur toutes les communes de l'ex Marne et Chantereine. Mentions à apporter sur les PLU.
2. Nous citons l'exemple de Gournay sur la neutralisation des gouttières, à savoir, l'évacuation des eaux pluviales sur la parcelle (par exemple un puisard)
3. Nous préconisons pour les constructions futures une création de bassin de rétention individuel avec utilisation de cette réserve d'eau pour l'arrosage du jardin et/ ou l'alimentation des chasses d'eau. Il faudrait que la CA PVM puisse proposer des aides financières pour la réalisation de ces projets. M. Vanderbise nous répond que ce sera difficile.

IV - Le ru de Chantereine :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Marne Confluence) impose une interdiction de construction de 5 mètres de part et d'autre du ru.

Un curage sur la partie qui longe le chemin du corps de garde a été effectué courant octobre.

M. Desetres affirme que le réseau d'eaux usées de l'allée des bocages est dans un état satisfaisant, qui ne nécessite pas de travaux à court terme. Concernant les eaux pluviales, les branchements pénétrants dans la buse ont été supprimés cet été.

L'étude d'Altereo n'a pas effectué d'inspection sous les voies ferrées. La CA PVM a demandé l'autorisation à la SNCF d'inspecter la buse passant sous les voies ferrées. La concertation entre la SNCF et la communauté d'agglomération est très difficile voire impossible en raison du manque de volonté de la SNCF de communiquer à ce sujet.

Nous soupçonnons qu'un problème soit existant sous les voies ferrées car suite à une visite de la station de pompage installée à l'extrémité du lac de Champfleuri (côté Chelles de la base UCPA de Vaires), nous ne constatons pas d'évacuation à l'exutoire de la Chantereine. La CA PVM doit nous convier à une visite.

V – Aéroport de Chelles-Le Pin :

En fin de réunion nous faisons état d'une rumeur selon laquelle en cas de privatisation d'ADP (Aéroport De Paris) l'aéroport de Chelles-Le Pin pourrait disparaître au profit de programmes immobiliers permettant de loger 11000 personnes. Les représentants de la CA PVM ne semblent pas au courant.

La réunion se termine à 10h45.